« POINT DE VIN, POINT DE SUISSE »

Les Confédérés vus par la France de la Renaissance

Six ans après la bataille de Marignan, à laquelle il a participé, l'artiste suisse Urs Graf réalise un dessin à la plume intitulé *Schlachtfeld* qui représente la célèbre défaite des Suisses au mois de septembre 1515. À gauche se tient un mercenaire suisse. Sur son épaule droite, une pique, l'arme caractéristique des combattants helvétiques, exagérément longue, qui se prolonge jusqu'au centre du dessin. Son costume somptueux est orné de bouffantes plumes. Tout à sa bouteille, il ignore le champ de bataille situé derrière lui et les cadavres qui le jonchent. Par la magnificence du costume, par l'indifférence du soldat à l'égard des horreurs perpétrées juste derrière lui, Urs Graf cherche à dénoncer un certain mercenariat suisse, guidé par l'appât du gain, infatué de sa puissance, insensible aux violences guerrières. La critique du service étranger, dans le sillage d'un courant pacifiste européen initié par Érasme, sera largement relayée en Suisse. Principal chef d'accusation : le dévoiement moral des soldats suisses, devenus avaricieux et orgueilleux, oublieux de la « conduite sage et modérée de [leurs] aïeux[1] ».

Dans les nombreux opuscules français qui glorifient la victoire de François I[er] à Marignan, les mêmes critiques ressurgissent, amplifiées et augmentées, et finiront par devenir de véritables stéréotypes. Les volte-face des Suisses (adhésion à la Sainte-Ligue, non-renouvellement de l'alliance franco-suisse de 1499), qu'on expliquait par leur opportunisme mercantile, leur valurent auprès des Français une réputation de traîtrise et de déloyauté. S'y ajoutait la présomption de ces belliqueux « faux vachiers[2] » de se faire « correcteurs de noblesse », « dompteurs / Des princes et des roys[3] ». La critique portait loin et reviendra tout au long du siècle. En s'attaquant à la noblesse, l'orgueil suisse ne prétendait rien moins que de renverser un ordre divinement établi. La victoire de Marignan venait redonner sa grandeur à la noblesse, qui fondait sa légitimité sur un idéal chevaleresque de puissance militaire, et renvoyait les Suisses à leur statut de « vilains ». Le qualificatif, qui signifie « roturier, paysan », apparaît sans cesse dans les textes glorifiant la victoire de Marignan.

Cupidité et orgueil ne sont pas les seules caractéristiques du soldat suisse représenté par Urs Graf : de sa main gauche, il renverse une pleine bouteille dans son gosier ; il la préfère au champ de bataille. C'est là la représentation d'un autre lieu commun sur les Suisses : leur ivrognerie. Elle se manifeste encore dans la *Chanson nouvelle des Suyces sur la bataille de Marignan* d'Alione, qui raconte comment les Suisses, avec les troupes de Maximilien Sforza, occupent son pays natal, la province d'Asti, réputée pour son vin : « Buvans nostre vin frès / Eux ensemble à grans tretz / En emplirent leurs gaves, / Et

pour l'avoir plus près / Couchirent en noz caves[4].» Ce stéréotype sur les soldats suisses, présent dès la fin du Moyen Âge, qu'ils partagent notamment avec les lansquenets allemands, sera promis à une belle postérité littéraire tout au long de la Renaissance et au-delà. Preuve en est son intégration dans un dictionnaire d'épithètes plus de cinquante ans après Marignan : « Suisses. Guerriers, sales, robustes, ivrognes […][5]. »

Rabelais : Suisses et saucisses

Rabelais est l'un des premiers écrivains à s'emparer de l'épisode de Marignan à l'intérieur d'une fiction narrative pour tourner les Suisses en dérision. Ainsi au chapitre XXXV du *Quart Livre* (1552), au milieu du célèbre combat fantaisiste des Andouilles, parentes des Boudins sylvatiques et autres cervelas, sont évoqués les saucissons montigènes (montagnards), immédiatement assimilés aux mercenaires suisses, ces « anciens bons comperes [selon le mot de Louis XI] et confœderez ». Le narrateur se demande encore, au chapitre XXXVIII, si les « Souisses, peuple maintenant hardy et belliqueux [...] jadis estoient saulcisses[6] ». Si la prouesse du calembour a perdu de sa truculence au XXIe siècle, c'est aussi parce que la prononciation en diérèse *Sou-isses* est aujourd'hui désuète, alors qu'elle était d'usage à la Renaissance. À cette parenté sonore, on ajoutera encore la gloutonnerie helvétique pour expliquer l'amalgame du Suisse et de la saucisse. C'est sans doute ce que Rabelais avait en tête lorsqu'il écrivit dans son *Pantagruel* l'épitaphe grotesque de Badebec,

à laquelle il attribue ironiquement un « ventre de Suisse » – lecture satirique confirmée quelques années plus tard dans les *Contes et discours d'Eutrapel* de Noël Du Fail, où un vieux capitaine se fait traiter successivement de « gros tripaut » et de « ventre de suisse[7] ».

Cousine de la gloutonnerie, l'ivrognerie occupe bien sûr une place de choix dans le texte rabelaisien et concerne parfois les soldats suisses, « ces importuns lifrelofres, qui par force, par oultraige et violence, contraignent les lans et compaignons trinquer, voire caros et alluz, qui pis est[8] » (*Le Tiers Livre*, prologue). Les « lifrelofres », sobriquet donné aux mercenaires, ne se contentent pas de « trinquer » poliment, mais forcent en plus les autres à boire jusqu'à saturation : c'est ce qu'indique la double expression *faire caros / carous et alluz*. Dans les *Deux dialogues du Nouveau Langage françois italianizé* (1578), Henri Estienne assure que *faire carous*, désignant donc la beuverie, a supplanté le terme *graecari* (« boire en Grec »)[9]. À chaque époque, son champion de la boisson.

La formule d'origine rabelaisienne sera souvent utilisée, comme on le verra, pour caractériser les Suisses, ce qui signale qu'un glissement a eu lieu au cours du XVI^e^ siècle : l'ivrognerie s'étend désormais à l'ensemble de la population suisse, alors qu'elle était originellement liée à la compagnie soldatesque. Ainsi donc, si les Basques sont connus dès la Renaissance pour leur rapidité à la course (Molière le confirmera dans son *Dépit amoureux* : « Vous m'avez fait trotter comme un Basque[10] »), les Suisses, eux, sont réputés pour leur diligence... à boire.

Du Bellay : « tant ilz me firent boire »

Alors que cette imagerie du Suisse ivrogne va de soi chez Rabelais, elle étonne davantage chez Du Bellay. Cette fois, on passe bien de la Suisse militaire à la Suisse civile, et la satire est entrecoupée d'éloges. Quelques sonnets des *Regrets* (1558), recueil poétique bigarré aux allures de journal de voyage, offrent le tableau d'une Suisse ambivalente, à la fois sublimée et moquée. Ainsi du sonnet 135 :

La terre y est fertile, amples les edifices,
Les poelles bigarrez, et les chambres de bois,
La police immuable, immuables les loix,
Et le peuple ennemy de forfaitz et de vices.

Ilz boivent nuict et jour en Bretons et Suysses,
Ilz sont gras et refaits, et mangent plus que trois :
Voila les compagnons et correcteurs des Roys,
Que le bon Rabelais a surnommez Saulcisses.

Ilz n'ont jamais changé leurs habitz et façons,
Ilz hurlent comme chiens leurs barbares chansons,
Ilz comptent à leur mode, et de tout se font croire :

Ilz ont force beaux lacz, et force sources d'eau,
Force prez, force bois. J'ay du reste (Belleau)
Perdu le souvenir, tant ilz me firent boire[11].

L'idéalisation bucolique stéréotypée affichée dans le premier quatrain vante l'immuabilité des mœurs helvétiques, au contraire des modes corrompues des Italiens, sans cesse fustigées dans le

recueil. Le second quatrain, où prédomine la touche bachique, condense à lui seul tous les clichés associés aux Helvètes en ce milieu de XVI^e siècle, à table comme au combat. Il est également l'indice que les propos de Rabelais ont été retenus, qu'il s'agisse de la gloutonnerie et l'ivrognerie des Suisses, semblable à celle des Bretons, de la duplicité du mercenariat helvétique, tantôt loué pour sa fidélité, tantôt blâmé pour sa versatilité et son orgueil, ou de la réification du Suisse en saucisse, même si Du Bellay prend là ses distances en rappelant qu'il n'est pas à l'origine de ce surnom. Cette rime – manifestement savourée à l'époque – réapparaîtra encore chez Pierre de L'Estoile : « Si desjunons, cours aux saucisses ; / Depesche, va tirer du vin. / N'attens, je te pry', les Suisses. / On joue, mignonne, au plus fin[12]. » Dans le second tercet du sonnet 135, Du Bellay revient sur le paysage suisse, dont l'idéalisation est encore une fois mise à mal par l'insistance ironique sur « force » : même les éléments dont il prétend avoir gardé le souvenir semblent confus, et ce n'est de toute évidence pas l'eau fraîche des sources qui a retenu l'attention de Du Bellay – d'où le jeu de mots final sur le destinataire, Belleau, autre poète de la Pléiade : « J'ay du reste (Belleau) / Perdu le souvenir, tant ilz me firent boire. » La chute du poème présente ainsi un tour d'esprit bien commode : l'ivresse de l'auteur justifie de clore le sonnet.

Loin de livrer un point de vue original, ce sonnet se fait ainsi l'écho de Rabelais, des humanistes italiens qui avaient idéalisé la Suisse dans le sillage du Pogge, et plus directement de Lambin. Ce dernier avait en effet traversé le pays peu avant son ami

Du Bellay et avait déjà déploré le comportement des hôtes suisses qui « boivent plus que de raison[13] ».

Montaigne : « boire à la Souysse »

L'attrait des Suisses pour la boisson se voit une nouvelle fois confirmé chez Montaigne, qui glose le motif en adoptant un regard plus neutre de sociologue avant la lettre. La citation la plus révélatrice à cet égard se trouve dans son essai « De l'expérience » : « Vous faites malade un Aleman de le coucher sur un matelas, comme un Italien sur la plume, et un François sans rideau et sans feu. L'estomac d'un Espagnol ne dure pas à nostre forme de manger, ny le nostre à boire à la Souysse[14]. » Une observation qu'il convient de replacer dans le cadre du relativisme culturel que Montaigne interroge tout au long de ce chapitre en regard de sa propre expérience. Aussi, c'est moins de l'estomac des Français qu'il est question que de celui de Montaigne. À plusieurs reprises, ce dernier fait mention de sa complexion fragile : « Je ne puis pourtant entendre comment on vienne à allonger le plaisir de boire outre la soif, et se forger en l'imagination un appetit artificiel et contre nature. Mon estomac n'yroit pas jusques là[15] », ce qui l'empêche de « boire à la Souysse », c'est-à-dire de boire sans modération, et surtout sans mélanger son vin avec de l'eau.

Montaigne fit cependant une exception à Lindau, aux abords de la frontière suisse : dans son *Journal de voyage*, il admet s'être conformé à la coutume « jusqu'à y boire le vin sans eau ». En revanche, « quant à boire à l'envi, il n'y fut jamais convié que de

courtoisie, et ne l'entreprit jamais[16]», à l'inverse de Du Bellay qui avait bu, lui, jusqu'à l'amnésie… Mais heureusement pour les Suisses, l'honneur est «sauf»: dans l'essai consacré spécifiquement à «l'yvrognerie», ce sont les Allemands que Montaigne choisit comme sujet initial, eux qui «boivent quasi esgalement de tout vin avec plaisir. Leur fin, c'est l'avaler plus que le gouster[17]».

L'Hermite et Simmler : «c'est pour boire qu'ils s'assemblent»

Daniel L'Hermite, qui suit les pérégrinations de l'ambassadeur de Vic en Suisse en 1602, s'étonne également de la prééminence accordée à la boisson lors des banquets. La critique est sévère, notamment à propos des Grisons, souvent confondus avec leurs alliés confédérés: «Ils trouvent leurs délices et leur volupté dans la boisson; ils n'ont pas de plus grande dépense que pour le boire. C'est pour boire qu'ils se réunissent, c'est pour boire qu'ils s'assemblent, c'est en buvant qu'ils négocient, qu'ils étudient leurs problèmes, qu'ils commencent leurs affaires et qu'ils les terminent. C'est à boire qu'ils passent leurs jours et leurs nuits. L'ivrognerie n'est une honte pour personne. Lorsqu'ils sont gorgés de vin, ils sortent pour vomir et pour se soulager, puis ils se remettent à table[18].» La boisson, omniprésente et omnipotente, a donc une réelle valeur fédératrice. Mais L'Hermite se plaît aussi à détailler les vices consécutifs à cette ivrognerie: la forfanterie, puisque ces piliers de cabarets ressassent sempiternellement les exploits militaires de leurs ancêtres, ou le manque de pudeur

quand ils confient tous les « secrets de leur cœurs » et se trahissent mutuellement. Sans compter le fait que leur « perpétuel état d'ébriété » déclenche parfois de courtes querelles, dont la brièveté est toujours déterminée par l'appel de la bouteille.

Ce point de vue sur les banquets suisses peut être mis en perspective avec celui du Suisse Josias Simmler, qui traite du même sujet quelques décennies plus tôt. Dans *La République des Suisses* (1576), le théologien regrette surtout la vertu des anciens Suisses appartenant à un âge d'or révolu où « c'estoit une chose rare et ignominieuse si quelqu'un s'enyvroit en tels banquets[19] ». Chez Simmler, le mercenariat marque le point de bascule entre ces deux régimes ; le labeur manuel des Anciens est dès lors remplacé par les services rémunérés des nouveaux combattants, cause de la corruption morale généralisée des Suisses.

Monluc et saint François de Sales: le sage boit avec les Suisses

Contrairement aux auteurs précédents, Blaise de Monluc ne fréquente pas les Suisses lors d'un voyage, mais sur le champ de bataille. Dans ses *Commentaires*, publiés en 1592, mémoires composés durant les guerres de religion, Monluc, maréchal de France, recommande au « capitaine et gouverneur sage et advisé, quand il est parmy les nations estrangères [de] se conformer à leur humeur. Parmy les Allemans et Suisses, il faut faire carrous ; avec les Espagnols, tenir leur morgue superbe et faire plus le religieux et devotieux qu'on n'est ; parmy l'Italien,

estre discret et sage, ne l'offencer ny caresser leurs femmes[20] ». C'est que l'ivresse, au moment de conclure une affaire, est, pour les Suisses, la garante de l'intégrité des contractants et donc de la transaction, si l'on en croit ce qu'en disent Daniel L'Hermite et surtout Pierre d'Avity : « Ils aiment extremement à faire carous, & y passent les journées & les nuicts entieres, & ceste procedure est venue si avant qu'on ne sçauroit faire aucun affaire, ni contracter amitié qu'en beuvant à toute reste, veu que ceux qui boivent d'avantage, ou qui s'enyvrent, sont estimez plus francs & plus hommes de bien que les autres, qui refusent de faire ces excez dommageables au corps, & à l'esprit[21]. » La boisson fonctionne donc comme le marqueur d'une différence culturelle caractéristique des Suisses, à laquelle le chef de guerre est tenu de s'adapter.

Autre adaptation aux coutumes bachiques des Suisses : saint François de Sales, dans une lettre datée du 14 octobre 1604, fait à sa destinataire Jeanne de Chantal, dont il est le confesseur, de multiples recommandations. Il évoque le cas du cardinal Charles Borromée, qui s'asseyait régulièrement à la table des gardes suisses, pour tenter d'éveiller leur conscience chrétienne. Quoique d'un esprit « roide et austère », le cardinal « ne faisoit nulle difficulté de faire des caroux ou brindes avec eux à chaque repas, outre ce qu'il avait bû outre sa soif[22] », pour tenter de les engager à une vie plus dévote. Autrement dit, l'intention prosélyte justifie l'enivrement du cardinal, qui sait, en quelque sorte, boire « par charité ».

Pierre de L'Estoile : Suisses au cul de Bacchus

Le stéréotype du suisse ivrogne se vérifie aussi quand les Helvètes voyagent en France. Lorsque, dans ses *Mémoires-journaux* (1574-1611), L'Estoile relate la venue de la délégation suisse à Paris en octobre 1602 pour la signature définitive du traité de Soleure, il mentionne entre autres le cas d'un serviteur suisse dont « on disoit qu'il portoit son ventre en escharpe, et beuvoit demi-muid de vin par jour », soit plus de cent litres ! Il enchaîne avec le récit du banquet qui suivit la conclusion de l'alliance, lors duquel on trinqua à tout va (à la santé du Roi, de la Reine, du Dauphin, de l'Alliance, à l'accouchement de la Reine, « et de suitte à plusieurs autres »). Après quoi, les ambassadeurs suisses « se retirèrent en leur logis tout doucement, bien contens, saouls, et traictés ; et lors on ouist encores ronfler l'artillerie à l'Arsenal[23] ». Ces derniers avaient déjà fait forte impression à leur arrivée : Pierre de L'Estoile cite ce quatrain anonyme réalisé « sur le champ » : « Voyant passer ces gens estranges [étrangers], / Au teint vermeil et aux gros culs / Je pensois voir maints dieux Bacchus / Qui viennent de faire vendanges[24]. » La rime *bas culs / Bacchus* remonte aux Grands Rhétoriqueurs, à Clément Marot (*Le Temple de Cupido*, vers 280 et 282) et surtout à Rabelais dans *Pantagruel* (chapitre XXIII) comme dans le *Cinquième Livre* (chapitre XLV), quand Panurge interprète la célèbre prophétie de la Dive Bouteille (« *Trinch !* ») par le recours à cette même rime[25].

Pierre de l'Estoile retranscrit en outre quelques passages de *L'Enfer*, texte vraisemblablement écrit par un certain Puygrichant, qui n'a laissé d'autre trace que ce récit de descente aux enfers. Il s'agit d'un voyage satirique et farcesque à la mode de Lucien, qui entraîne le protagoniste dans un monde imaginaire qui se présente comme la réplique de la France sous Henri IV. Le narrateur s'y déplace dans une topographie imitée de Paris. Sans surprise, le quartier des ivrognes est peuplé majoritairement par des Suisses et des Allemands, dont il sera dit plus tard qu'ils « estoient tous de bons ventres, et plus propres à enfanter Bacchus que la cuisse de Jupiter ne fut jadis[26] ». L'intérêt du passage réside dans le fait que les Suisses et les Allemands n'occupent aucune réelle fonction dans la trame narrative, si ce n'est celle de renvoyer au vice dont ils sont le prototype. Le récit vise moins la dénonciation de l'ivrognerie des Suisses que l'exploitation de ce cliché comme symbole général d'un vice auquel succombent aussi de nombreux Français.

***

Notre parcours nous aura donc permis de complexifier la vision monolithique de la condamnation morale de l'ivrognerie soldatesque que le dessin d'Urs Graf donnait à voir initialement. Des champs de bataille de Marignan, qui semblent avoir joué un rôle de catalyseur dans l'affaire, le stéréotype de l'ivrognerie des Suisses s'est ensuite étendu à l'entier de la population, si bien que le Suisse est devenu l'emblème du buveur. Le *topos* s'est aussi rapide-

ment figé dans la langue. D'autres expressions sont venues s'ajouter à la liste que nous avons esquissée : « boire à la Souysse » se transformera progressivement en « boire en Suisse », qui désigne non plus tellement le fait de boire jusqu'à plus soif que de boire seul (faut-il y voir une consolation au *Heimweh* ?). Avec le même sens, on trouve aussi « boire avec son Suisse », référence au fait que le mot *suisse* nommait le portier d'un hôtel. Une explication incertaine mais ingénieuse tirait parti de l'habitude des mercenaires suisses de payer chacun son verre, par opposition à la coutume française d'offrir la tournée. Quoi qu'il en soit, l'enthousiasme helvétique pour la boisson, malgré des tonalités changeantes, reste un stéréotype tenace, qui n'est pas uniquement le fait d'un regard étranger. C'est ce que déplore encore ce Vaudois du XIX^e^ siècle, qui allie spécificité régionale et caractérisation nationale : « Tout rendez-vous entre deux Vaudois est impossible sans la bouteille [...]. Ce n'est que bouteille ici, bouteille là, bouteille partout. La vie ne peut couler sans la bouteille, c'est la bouteille qui liquide toutes les questions. Aussi c'est à tort qu'on dit : "point d'argent, point de Suisse." Il faut dire, pour être plus vrai : "point de vin, point de Suisse."[27] »

NINA MUEGGLER et ANTOINE VUILLEUMIER

lui-même adapté de la version latine de Jean de Haute Seille, le *Dolopathos sive de rege et septem sapientibus* (XIIe siècle).

24. Sur cet incunable conservé à la Bibliothèque de Genève, voir Yasmina Foehr-Janssens, *L'Histoire des sept sages. Un best-seller genevois au quinzième siècle*, Genève, La Baconnière / Bibliothèque de Genève, 2013. Étudiant les similitudes entre la version française en prose A et la version latine H, Gaston Paris a montré que H n'était pas à la source des versions vernaculaires, contrairement à ce que la critique ancienne avait présumé, mais qu'elle constituait la traduction latine de A. Quant à l'incunable, il est donc le fruit de la retraduction française de H (*Deux Rédactions du* Roman des Sept Sages de Rome, éd. Gaston Paris, Paris, Firmin Didot, 1876, p. XXVIII-XLIII).

25. *Ibid.*, p. XLI, n. 3.

« POINT DE VIN, POINT DE SUISSE »

1. Ulrich Zwingli, allocution du 14 mai 1522 reproduite dans « Zwingli s'élève contre le service étranger (1522) », dans *Documents d'histoire suisse. 1517-1648*, éd. Michel Salamin, Sierre, Impr. sierroise, 1971, p. 16.

2. Montbrac, *Chanson des Suysses sur le chant: Fouiés melancolie, charchés joyeuseté*, citée dans Émile Picot, « Chants historiques français du XVIe siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1, 1894, p. 157.

3. *Chanson nouvelle de la iournee faicte contre les Suysses pour le tres victorieux roy de France Françoys*, dans *Les Joyeusetés, facecies et folastres Imaginacions*, t. XIII, 2e partie, Paris, Techener, 1833, p. 4.

4. Cité dans Antoine Leroux de Lincy, *Recueil de chants historiques français depuis le XII^e^ jusqu'au XVIII^e^ siècle*, t. II, Paris, Gosselin, 1842, p. 57.
5. Maurice de La Porte, *Épithètes*, Paris, Gabriel Buon, 1571, fol. 253r.
6. François Rabelais, *Le Quart Livre*, dans *Les Cinq Livres*, éd. Jean Céard, Gérard Defaux et Michel Simonin, Paris, Le Livre de Poche, 1994, p. 1065 et 1077.
7. Noël Du Fail, *Contes et discours d'Eutrapel*, XXII, dans *Propos rustiques. Baliverneries. Contes et discours d'Eutrapel*, éd. Joseph-Marie Guichard, Paris, Gosselin, 1842, p. 283.
8. François Rabelais, *Le Tiers Livre*, dans *Les Cinq Livres*, éd. cit., p. 553.
9. Henri Estienne, *Deux dialogues du Nouveau Langage françois italianizé*, Genève, Slatkine Reprints, 1972, p. 43.
10. Molière, *Le Dépit amoureux*, acte I, scène 2, dans *Œuvres complètes*, t. I, éd. Georges Forestier et Claude Bourqui, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2010, p. 306.
11. Joachim Du Bellay, *Les Regrets*, éd. François Roudaut, Paris, Le Livre de Poche, 2002, p. 124.
12. Pierre de L'Estoile, *Registre-journal du règne de Henri III*, t. V, éd. Madeleine Lazard et Gilbert Schrenck, Genève, Droz, 2001, p. 122.
13. Denys Lambin, cité dans Alexis François, *Les Sonnets suisses de Joachim Du Bellay*, Lausanne, Librairie de l'Université, 1946, p. 89.
14. Michel de Montaigne, *Les Essais*, III, 13, « De l'expérience », éd. Villey et Saulnier, Paris, Presses universitaires de France, 2004, p. 1080.
15. Michel de Montaigne, *Les Essais*, II, 2, « De l'yvrognerie », *ibid.*, p. 344.

16. Michel de MONTAIGNE, *Journal de voyage*, éd. Fausta GARAVINI, Paris, Gallimard, 1983, p. 114.

17. Michel de MONTAIGNE, *Les Essais*, II, 2, « De l'yvrognerie », éd. cit., p. 343.

18. Daniel L'HERMITE, *Danielis Eremitae, nobilis Belgae de Helvetiorum, Raetorum, Sedunensium situ, republica, moribus*, cité dans *Documents d'histoire suisse, 1517-1648*, éd. cit., p. 115.

19. Josias SIMMLER, *La République des Suisses*, trad. Simon GOULART, Genève, Antoine Chupin et François Le Preux, 1577, p. 367.

20. Blaise de MONLUC, *Commentaires. 1521-1576*, éd. Paul COURTEAULT, Paris, Gallimard, 1964, p. 292.

21. Pierre d'AVITY, *Les Estats, empires et principautez du monde*, Paris, Pierre Chevalier, 1613, p. 427.

22. François de SALES, *Les Epistres spirituelles*, Paris, Georges Josse, 1636, p. 168-169.

23. Pierre de L'ESTOILE, *Mémoires-journaux*, t. VIII, éd. Gustave BRUNET *et al.*, Paris, Librairie des bibliophiles, 1880, p. 52.

24. *Ibid.*, p. 48.

25. François RABELAIS, *Le Cinquième Livre*, dans *Les Cinq Livres*, éd. cit., p. 1513.

26. *L'Enfer. Satire « dans le goût de Sancy »*, éd. Charles READ, Paris, Librairie des bibliophiles, 1873, p. 67. Le texte est faussement attribué à Agrippa d'Aubigné.

27. L[ouis] M[ONNET], « Chronique », *Le Conteur vaudois. Journal de la Suisse romande*, 52, 19 novembre 1864, p. 1.